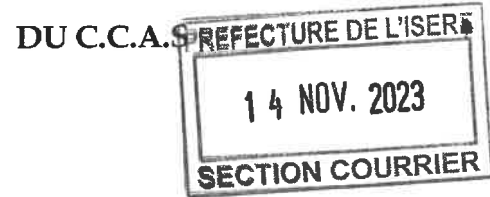




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN (38330)



N° 03

L'an deux mil vingt trois

Le sept novembre

le Conseil d'Administration du CCAS de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice	15
présents	11
votants	13
nombre de voix pour	13
nombre de voix contre	00
abstention	00

Date de convocation du C.C.A.S. : 31 octobre 2023

Présents : M. BONNET, Président, Mme MATHIEU, vice-présidente, Mmes ANGLEYS, BOURGEOIS, DESCHARRIERES, HALLE, HELLIETTE, THENOZ, Mrs BOIS, MICHALINA, PISON.

POUVOIRS : Mme CARBONE (donne pouvoir à Mme HALLE), Mme LE BARRILLEC (donne pouvoir à M. BOIS).

OBJETS :

Budget CCAS 2024
Participation financière
repas partagé seniors

Absente : Mmes HERA - SPALANZANI

Madame Marie-Béatrice MATHIEU, vice-présidente du CCAS propose dans le cadre de la mise en place des repas partagés, une participation financière du CCAS.

Il sera demandé aux participants un montant fixe de 12 € par repas.

Certifié exécutoire

Le CCAS prendra en charge au maximum 10 € par personne si le coût est supérieur à 12 €.

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : 14 novembre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : 21/11/2023

Fait à Montbonnot St-Martin,
les jours, mois et an susdits

La Secrétaire,
Anna GUGLIELMI DUMEE

Le Président,
Dominique BONNET

